

qui assaisonnent les récits des voyageurs, il ne resterait plus grand-chose à faire imprimer : c'est pourquoi il faut être indulgent, et pour joindre l'exemple au précepte, je citerai un passage que j'ai lu dans une description du capitaine Laplace et qui rend compte à la française, c'est-à-dire avec une bonne humeur communicative, des tribulations que lui ont fait subir ces mauvaises baguettes : " Assis à la droite de mon amphitryon, dit le capitaine, j'étais l'objet de toutes ses prévenances. Je ne m'en trouvais pas moins fort embarrassé de savoir comment me servir des baguettes d'ivoire qui formaient mes ustensiles gastronomiques. J'éprouvais une grande difficulté à saisir ma proie au milieu de ces bois remplis de jus. En vain j'essayai de tenir mes bâtonnets entre le pouce et les deux doigts de la main droite, à l'instar de mon hôte : les maudites baguettes manquaient leur coup à tout moment et me laissaient désespéré vis-à-vis du morceau dont je convoitais la possession. Il est bien vrai que le maître de la maison, touché de mon inexpérience, qui cependant l'amusa infiniment, daigna me secourir en jetant dans mon plat ses deux instruments dont les bouts venaient d'être en rapport avec une bouche que les infirmités de la vieillesse et l'usage constant du tabac à fumer et à chiquer ne rendaient rien moins qu'attrayante ; mais je me serais très volontiers passé d'un pareil secours. Après d'héroïques efforts, je parvins à me rendre maître d'une soupe préparée avec ces fameux nids d'hirondelle qui font la gloire épicurienne des Chinois. J'étais fort inquiet de savoir comment je pourrais, avec mes misérables bâtonnets, venir à bout de goûter des diverses soupes qui étaient placées devant moi : je commençais à me rappeler la fable du *Renard et la Cigogne*, quand mes voisins chinois, plongeant dans les bols avec " la petite saucière " placée à côté de chaque convive, me tirèrent d'embarras."

La description, on en juge, est fort récréative ; mais le capitaine l'avait préméditée avant de voir " cette petite saucière." Il avait trop d'esprit pour s'en apercevoir, et personne ne s'en plaindra, pas même moi.

Diverses coutumes que je ne trouve que dans notre Orient sont relatives à l'ordonnance du festin. Ainsi, avant que les convives aient touché aux mets qui sont placés devant eux, ils se lèvent et boivent à la santé de l'amphitryon, qui les invite ensuite à se servir. Vers la fin du repas, l'amphitryon se lève à son tour et boit à la santé de ses hôtes, mais *sans discours* ; il s'excuse seulement de leur avoir offert un aussi simple dîner. Les *toasts* sont des régalis inconnus de nos gastronomes, et je tiens qu'ils n'en sont pas à plaindre. Cela, du reste, ne nous empêche pas de porter des santés. Quand on veut honorer quelqu'un de cette manière ; puis, prenant la coupe pleine à deux mains, le toasteur muet l'élève jusqu'à la bouche, et la vide d'un trait. La personne qui a été ainsi fêtée doit en retour vider son verre et le pencher ensuite pour témoigner qu'il est entièrement vide.

Tout d'un coup un mouvement se fait dans l'assemblée, et les conversations cessent. Des acteurs richement vêtus font leur entrée dans la salle du festin ; ils s'inclinent tous ensemble, et l'un d'eux, amené en présence du convive le plus distingué, lui présente un livre dans lequel sont inscrits en lettres dorées les noms des cinquante à soixante comédies que ces acteurs savent par cœur et qu'ils sont en état de représenter sur-le-champ. Puis la liste circule sur toutes les tables, et, après que le choix de la pièce a été arrêté, elle est rendue au chef de la troupe. Alors les portes de l'extérieur sont ouvertes pour l'admission du public ; la femme de l'amphitryon et ses amies, invitées par elle, prennent place dans une galerie, à l'étage supérieur, dissimulées derrière un treillis de lianes de bambou, et la représentation commence.

Heureux celui à qui Dieu donne l'affection d'une brave femme ! Elle le gardera dans le chemin de la vie. Elle l'éclairera dans ses difficultés, elle le consolera dans ses afflictions. Elle portera avec lui la moitié de son fardeau, et lui rendra ses succès plus doux par la joie qu'elle en aura.

CHRONIQUE DES VOYAGES ET DE LA GÉOGRAPHIE

La municipalité de Gênes a acheté la maison où est né Christophe Colomb : elle est située dans le voisinage de l'ancienne porte Sopraca. On doit y faire les travaux nécessaires pour la remettre autant que possible dans l'état où elle était au XVe siècle ; et par la suite elle sera considérée comme un des monuments les plus importants de la ville de Gênes. Il est question aussi de restaurer la maison que Colomb a habitée après son mariage, et on la conservera avec le même soin que toutes les autres choses qui se rattachent dans la ville à l'illustre navigateur.

D'après un ingénieur américain, M. Undank, qui l'a visitée récemment, la grande muraille de la Chine a une longueur de 2,400 kilomètres ; son élévation est de 18 pieds sur 15 de largeur. La base est tout en granit, le reste en moellons. A des distances qui varient de 200 à 300 pieds, s'élèvent des tours d'une hauteur de 25 à 30 pieds et d'un diamètre de 24. Au sommet de la muraille se trouvent des deux côtés des parapets qui permettent aux défenseurs de se rendre d'une tour à l'autre à couvert du tir de l'ennemi. La muraille se poursuit à travers montagnes et vallées, s'enfonçant parfois dans des gorges de 1,000 pieds de profondeur, sans être arrêtée par aucune difficulté de terrain. Elle forme des ponts sur les ravins et sur les torrents, les grands fleuves sont flanqués de tours sur chaque rive.

Cette muraille a été bâtie contre les invasions des Tartares, deux cents ans avant l'ère chrétienne. Il est impossible de calculer le temps qu'il a fallu pour la construire et les millions d'hommes qui ont été employés à cette œuvre colossale.

Dans un ouvrage publié à Anvers, en 1570, sous ce titre : *Hermathena Joannis Goropii Becani* Joannes Goropius Beccanus (Jean Becan pour le vulgaire), établit péremptoirement que le hollandais fut la langue en usage au paradis terrestre. Mais au siècle suivant, André Kempe, d'Altona, publie à son tour un ouvrage dans lequel il démontre que Dieu s'exprima en suédois en s'adressant à Adam, que celui-ci répondit en danois et que le serpent trompa Eve en français. Merci du compliment !

Ce n'est pourtant pas tout. D'après une tradition persane, rapportée par Jean Chardin, Adam et Eve parlaient le persan, l'archange Gabriel le turc et le serpent l'arabe ; tandis que dans son *Mundo primitivo*, publié à Madrid en 1814, S. B. Erro nous assure qu'Adam parlait basque : le chapitre métropolitain de Pampelune, réuni en assemblée solennelle, avait du reste proclamé hautement la suprématie du basque, à peu près vers le temps où Kempe concluait dans un sens bien différent, comme on l'a vu.

Les *Tables géographiques statistiques* d'O. Huebner publiées par le professeur Von Juraschets, contiennent, entre autres renseignements intéressants, les chiffres suivants sur la densité comparative de la population dans les régions habitées du globe terrestre.

La population moyenne par kilomètre carré se trouve être : en Europe de 35 individus, en Asie de 19, en Afrique de 2, en Australie de 0,5.

Pour les différents pays d'Europe, on compte par kilomètre carré : 212 habitants en Saxe, 198 en Belgique, 131 en Hollande, 110 dans le royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, 104 en Italie, 87 en Allemagne, 81 en Prusse, 77 en Autriche (Cisleithanie), 72 en France et en Suisse, 71 en Bavière, 58 dans la Pologne russe, 53 en Danemark, 51 en Hongrie et en Portugal, 41 en Roumanie, 40 en Serbie, 34 en Espagne, 31 en Grèce et en Bulgarie, 27 en Turquie, 26 en Bosnie, 16 en Russie (Pologne exceptée), 10 en Suède, 6 en Norvège.

PRIMES DU MOIS DE FÉVRIER

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—A. Brosseau (\$15.00), 173, rue Ste-Elizabeth ; P. Ulric Beaupré, 110, rue des Erables ; F. X. Côté, 161, rue Sanguinet ; Victor Drolet, 194, rue St-Urbain ; A. Groulx, 959, rue Mignonne ; Dame Joseph Lepage, 29, rue Payette ; Arthur Thomas, 412, rue Plessis ; Elzéar Paquin, 392, rue St-Dominique ; J. H. Baigné, 6, rue Beaudry ; Ulric Gosselin, 356, rue des Seigneurs ; Joseph Turenne, 158, rue Chemin de fer ; Alfred Doré, 283, rue Lagache-tière ; G. Lord, 134, rue St-Urbain ; Dame H. St-George, coin des rues Plessis et Dorchester ; Antoine Audet, 446, Avenue Laval ; Dame Alexandre Perrault (\$4.00), 190, rue Sanguinet ; Hector Leblanc, 175, rue Ste-Elizabeth ; P. St-Louis, 974, rue Mignonne ; J. P. Lallier, 201, rue Guy ; Arthur Marcoux, 295, rue Papineau ; Dame C. Grotte, 105, rue St-André ; Joseph Charland, 245, rue St-Dominique ; Léon Fabre, 94, rue Delisle ; Dame François Montreuil, 158, rue St-Maurice ; Delle Anna Guimor, 23, rue Claude ; J. B. H. Gariépy, 1442, rue Ste-Catherine ; G. Chagnon, 545, rue St-Laurent ; Félix Clément, 10, rue Marie-Joseph ; A. Dumond, 45, rue St-Antoine ; Zotique Trudel, 965, rue St-Dominique ; J. B. Brousseau, en arriete du No. 980, rue St-Jacques.

Pointe St-Charles.—Saul Dion (\$10.00), 91, rue Centre ; Delle Mary Hunter, 154, rue Centre ; O. Corbeille, (\$3.00), 144, rue Centre ; Dame veuve Langevin, 82, rue St-Albert.

St-Camille.—Delle Sara Morin, 1457, rue St-Jacques ; Joseph Bourassa, 3733, rue Notre-Dame ; François Auger, 1462, rue St-Jacques.

St-Henri de Montréal.—G. Bachant (\$2.00), 35, rue St-Germain.

Village St-Gabriel.—J. T. Bérubé, coin des rue Centre et N. poléon.

Quebec.—Ulric Genchereau (\$5.00), 205, rue la Reine ; Ed. Morancy, 160, rue Richardson ; Alphonse Bussière, 72, rue Albert, St-Sauveur ; J. Frémont, 29, rue Ste-Ursule ; Alfred Robitaille, 164, rue St-Valier, St-Sauveur ; Joseph Defoy, 72, rue St-George ; Joseph Julien, 46, rue St-Jean ; Théodule Boyer, coin des rues St-Valier et St-Pierre, St-Sauveur ; François Lépine, 109, rue Couronne ; Omer Métayer, 41, rue Melcalf, St-Sauveur ; Pierre Trudel, 52, rue Ste-Gratude, St-Sauveur ; A. Lamontagne, 446 rue St-Jean ; Edouard Pichette, 8, rue St-Bernard, St-Sauveur ; Chs. E. Marshall, 12, rue Tourangeau ; Pierre Leclerc, 95, rue des Commissaires ; Edouard Bouret, 435, rue St-Jean ; Joseph Coulombe, 27, rue St-Louis, St-Sauveur ; L. Roy, 74, rue St-Joseph, St-Roch.

St-Thomas de Montmagny.—Philibert Lamontagne.

Trois-Rivières.—A. A. Ricard.

Arthabaska.—M. J. A. Poisson.

Sorel.—F. Bertrand.

QUARANTE-HUITIÈME TIRAGE

Le quarante-huitième tirage des primes mensuelles du *MONDE ILLUSTRÉ* (numéros de mars), aura lieu SAMEDI, le sept AVRIL à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

CONNAISSANCES UTILES

L'odeur de l'ail.—Mêlez un peu de persil, cela suffit pour enlever la mauvaise odeur laissée par l'ail qu'on a mangé.

L'eau chaude.—Une tasse d'eau chaude, aussi chaude qu'on peut la boire à petites gorgées, prise tous les matins avant déjeuner, alors qu'on a l'estomac vide, ou une heure avant chaque repas, guérira bien souvent les personnes qui souffrent d'horribles maux de tête.

Mal de dent.—Pulvériser et mélanger de l'alun et du sel en égale quantité ; prenez un peu de ouate, mouillez et tournez dans votre mélange et mettez dans la dent creuse. Vous sentirez d'abord une sensation froide qui disparaîtra graduellement en même temps que le mal.

Truite.—La meilleure est la truite saumonée, sa chair est joliment rose, et c'est un manger très délicat. Quand elles sont toutes petites, mieux vaut les frire : quand elles sont de trois quarts à une livre, on les mange à la sauce blanche, à l'huile et au vinaigre ou à toute autre espèce de sauce. Videz, nettoyez et lavez les truites, faites les cuire dans de l'eau assaisonnée de sel, poivre, oignons, roulettes de carottes, persil, clou de girofle, une feuille de laurier, assez d'eau pour qu'elles baignent. Quand elles sont assez cuites, retirez-les et faites égoutter, puis garnissez un plat d'une serviette et servez les truites dessus entourées de persil. Servez en même temps dans un saucier une sauce blanche avec ou sans câpres.